

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de MALLEMOISSON

Dossier n° DP 004 110 23 00009

Date de dépôt : 27 mars 2023

Demandeur : Monsieur MAS Sylvain

Pour : construction d'une véranda et isolation par l'extérieur

Adresse terrain : 637, rue du 14 juillet 1789, à Mallemois (04510)

Références cadastrales : B 641

ARRÊTÉ AR 2023 - 33

de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 27 mars 2023 par Monsieur MAS Sylvain, demeurant 637, rue du 14 juillet 1789, 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 23 00009,

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable affiché en mairie le 28 mars 2023,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 07 avril 2023 et les pièces reçues le 20 avril 2023,

Vu le projet, objet de la déclaration, consistant en la construction d'une véranda créant 10 m<sup>2</sup> de surface de plancher, portant la surface de plancher totale à 83 m<sup>2</sup>, et en la mise en place d'une isolation par l'extérieur, sur un terrain d'une superficie de 1092 m<sup>2</sup> situé au 637, rue du 14 juillet 1789, 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 641,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 29 avril 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 09 mai 2023,

Le Maire,



Jean-Paul COMTE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.